

ADÉPUM

Assemblée générale du mardi 27 mars 2012

Ordre du jour

0. Ouverture
 - 0.1. Praesidium et secrétariat
 - 0.2. Adoption des PV
 - 0.3. Annonces
1. Reconduction
2. Budget
3. ASSÉ/CLASSE
4. Revendications
5. Table de grève
6. Avis de motion
7. Varia
8. Fermeture

0. Ouverture

Proposition 0.1, telle que formulée par Guillaume Bertrand : « Que l'assemblée du 27 mars 2012 débute », Samuel Lesage appuie

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium et secrétariat

Proposition 0.1.1, telle que formulée par Guillaume Bertrand : « Que Céline Hecquet assure la présidence et François-Julien Côté-Remy le secrétariat », Samuel Lesage appuie

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition 0.2.1, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté », Emmanuel Chaput appuie

Amendement à la proposition 0.2.1, tel que formulé par Ludvic Moquin-Beaudry : « rajouter les points 4 (Action) et 5 (TaCEQ) », Guillaume Bertrand appuie

Amendement à la proposition 0.2.1 adopté à l'unanimité

Proposition 0.2.1 adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption des PV

Proposition 0.3.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que l'on adopte le PV de l'AG du 29 février 2012 », Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Proposition 0.3.1 adoptée à l'unanimité

0.3 Annonces

-Un comité « Charte » a été formé à l'automne 2011 par l'exécutif pour mettre à jour la Charte de l'ADÉPUM. Il a également été question de rajouter un poste de coordonnateur aux affaires externes (pour pallier aux problèmes de la double affiliation). Toute proposition pour modifier la présente charte peut passer par ce comité.

- Cinés-philo à venir : notre CVE reçoit vos suggestions. N'oubliez pas les rencontres du comité grève qui ont lieu les mardis matin à 10h au Stone Castle.

- Action de demain : (La mascarade) : il y a un risque modéré d'arrestation.

- Baisse d'effectifs sur les lignes de piquetage : à surveiller

- Conférence au B-3210 sur la décroissance ce jeudi

- Victoire de l'équipe de philosophie lors de la compétition « Bols et Bolles »

- Contactez Nicolas Hamon si vous désirez faire de la mobilisation au national (courriel sur le site web de l'ADÉPUM)

1. Reconduction

Proposition 1.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : «Que l'ADÉPUM reconduise la grève jusqu'à ce qu'il y ait une offre de la ministre de l'éducation. Dans ce cas, qu'une assemblée générale soit convoquée dans les 2 jours ouvrables suivant le dépôt de l'offre de la ministre; Qu'une assemblée générale régulière se tienne à chaque semaine.», Simon Guertin-Armstrong appuie

Amendement 1 à la proposition 1.1, tel que formulé par Samuel Montplaisir : « À la toute fin de la proposition, ajouter : « À moins que l'AG en décide autrement », Bernard appuie

Sous-amendement, tel que formulé par Samuel Montplaisir : « Que la phrase soit déplacé à la fin de la première phrase, laquelle se lirait comme suit : « Que l'ADÉPUM reconduise la grève jusqu'à ce qu'il y ait une offre de la ministre de l'éducation, à moins que l'AG en décide autrement », Guillaume appuie

On demande le vote sur le sous-amendement

Le sous-amendement est adopté à majorité

On demande le vote sur l'amendement

L'amendement 1 à la proposition 1.1 est rejeté à majorité

Amendement 2 à la proposition 1.1, tel que formulé par Louis-Thomas Leguerrier : que l'on retire le mot « offre », et qu'on le remplace par : « un retrait complet de la hausse des frais de scolarité de la part de la ministre de l'éducation », Rudolf Boutet appuie

On demande le vote sur l'amendement

L'amendement 2 à la proposition 1.1 est rejeté à majorité

*Karine Fradet demande la question préalable, Nicolas Hamon appuie

*La question préalable est adoptée à majorité (deux tiers)

On demande le vote secret sur la proposition 1.1

Pour : 72

Contre : 7

Abstentions : 3

Proposition 1.1 adoptée à majorité

2. Budget

Proposition 2.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que Thomas Mekhaël fasse une présentation d'une durée de 10 minutes sur le budget, et que cette présentation soit suivie d'une période de questions de 10 minutes », Samuel Lesage appuie

Présentation du budget (voir document en annexe)

Proposition 2.2, telle que formulée par Emmanuel Chaput : « Que l'on adopte le budget tel que présenté par l'exécutif », Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Amendement à la proposition 2.2, tel que formulé par Richard Sabeh : « Que l'on transfère le 50\$ destiné à la marche Montréal-Québec vers l'enveloppe budgétaire « fonds de grève » », Blandine appuie

Amendement à la proposition 2.2 adopté à l'unanimité

Proposition 2.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 2.3, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'ADÉPUM fasse une demande de 600\$ au fonds d'entraide de la CLASSE », Jean-Charles Verdier appuie

Proposition 2.3 adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée, telle que formulée par William Ross : « Que l'on passe immédiatement au point 6 « revendications » », Nicolas Hamon appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité.

6. revendications

Proposition 6.1, telle que formulée par William Ross : « Que l'on tienne une plénière d'une durée de 20 minutes sur une proposition de moratoire et d'États généraux sur l'éducation, que cette plénière soit précédée d'une présentation du GROS d'une durée de 7 minutes et d'une période de questions-réponses de 5 minutes, que l'on limite les tours de parole à 2 minutes », Nicolas Hamon appuie

Proposition 6.1 adoptée à l'unanimité

Présentation du GROS (Groupe de recherche en objectivité sociale) — Voir document en annexe

Période de questions (5 minutes)

Proposition privilégiée, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'on termine les questions déjà enregistrées », Blandine Parchemal appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Plénière (20 minutes)

Proposition privilégiée, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'on termine les tours de parole enregistrés », Vincent appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Proposition 6.2, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'ADÉPUM adopte la proposition telle que présentée par le GROS », Simon Guertin-Armstrong

Amendement à la proposition 6.2, tel que formulé par Emmanuel Chaput : « Ajouter à la proposition : « Que le gouvernement suspende la hausse des droits de scolarité de 2012 à 2017, jusqu'à ce qu'ils reçoivent les recommandations des dits États Généraux » », Nicolas Hamon appuie

* Jean-Charles Verdier demande la question préalable, Bernard appuie

*La question préalable est rejetée

Sous-amendement, tel que formulé par Guillaume Bertrand : « Que l'on retire de l'amendement la partie suivante : « jusqu'à ce qu'ils reçoivent les recommandations des dits États Généraux » », Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie

On demande le vote secret sur le sous-amendement

Pour : 46

Contre : 12

Abstention : 9

Le sous-amendement est adopté à majorité

*Ludvic Moquin-Beaudry demande la question préalable, Guillaume Bertrand appuie

*La question préalable est adoptée à majorité

L'amendement à la proposition 6.2 est rejeté à majorité

Proposition 6.2 adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'on revienne au point « ASSÉ-CLASSE », Nicolas Hamon appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

3. ASSÉ-CLASSE

Proposition 3.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : *« Considérant que l'ADÉPUM a besoin d'un cahier de revendications mis à jour lorsque sa délégation se présente en congrès.*

Que le coordonnateur aux affaires externes et le secrétaire de l'ADÉPUM mettent à jour le cahier de positions de l'association afin que celui-ci soit prêt à être présenté à la prochaine assemblée générale», Nicolas Hamon appuie.

Amendement à la proposition 3.1, tel que formulé par Nicolas Hamon : « Rajouter après « Que le coordonnateur aux affaires externes et le secrétaire » : » de même que les conseillers » », Samuel Lesage appuie

Amendement à la proposition 3.1 adopté à l'unanimité

Proposition 3.1 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.2, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : «

Considérant que la ministre Beauchamp prétend à tort que nous nous opposons aux travailleurs et travailleuses;

Considérant que nous recevons des appuis de nombreux membres de la société (syndicats, artistes, parents, professeure-s, etc.);

Considérant que les horizons de la présente lutte étudiante dépassent la seule hausse des frais de scolarité de 1625 \$, dans le sens où elle s'oppose à une vision néolibérale de la société;

Considérant que la présente lutte étudiante s'inscrit dans une vague de contestation internationale contre les mesures d'austérité imposées en Occident suite à la crise financière et économique de 2007;

Considérant que le 14 avril marque l'anniversaire de la première élection du gouvernement libéral de Jean Charest en 2003;

Considérant qu'après la manifestation du 22 mars, le mouvement étudiant a besoin d'un nouveau rendez-vous rassembleur;

Considérant que le mouvement étudiant est solidaire des luttes des travailleurs et travailleuses, notamment celle des employé-e-s d'Aveos et de Rio-Tinto-Alcan;

Que l'ADÉPUM propose à la CLASSE d'organiser une manifestation le 14 avril 2012 à Montréal intitulée « Manifestation populaire pour un printemps québécois », conjointement avec la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, ses alliés syndicaux, les associations étudiantes et nos autres alliés;

Qu'elle ait pour principales revendications, les suivantes :

Volet 1 : Contre le principe d'utilisateur-payeur des budgets Bachand

- Contre toute hausse de frais de scolarité
- Contre la taxe-santé de 200 \$
- Contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec de 20 %

Volet 2 : Pour que les banques, les grandes corporations et les plus riches fassent leur « juste part »

- Pour une fiscalité des particuliers plus progressive
- Pour une plus grande imposition des banques

- Pour une plus grande imposition des grandes corporations
- Volet 3 : Parce que nos vies valent plus que leurs profits!
- Contre les fermetures sauvages d'usines
 - Pour la dignité des travailleurs et travailleuses
 - Pour le respect du droit de grève

Que l'ensemble des citoyennes et citoyens soient invité-e-s à cette manifestation, y compris l'ensemble des associations étudiantes;

Que les associations collégiales et universitaires soient invités à organiser du transport pour cette manifestation et à ouvrir leurs autobus aux citoyens et citoyennes », Richard SabeH appuie

Proposition 3.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.2, telle que formulée par Jean-Charles Verdier : « Que l'assemblée du 27 mars 2012 prenne fin », Sébastien Sicard-Dequoy appuie

Proposition 3.2 rejetée à majorité

Proposition 3.3, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que l'on examine la rhétorique qui accompagne l'argumentaire de la CLASSE dans les médias, que l'on tienne un temps de présentation de trois minutes », Bernard appuie

Proposition 3.3 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.4, telle que formulée par Nicolas Hamon : «Que la CLASSE évite d'utiliser l'argumentaire de la hausse des redevances minières dans son axe de discours pour refinancer le système d'éducation », Emmanuel Chaput appuie

Amendement à la proposition 3.4, tel que formulé par Julien de Tilly : « Ajouter à la fin de la proposition : « mais qu'elle s'en serve dans un discours qui concerne la réduction de la dette publique » », Guillaume Bertrand appuie.

*Louis-Thomas Leguerrier remet en question la décision de la présidence

L'assemblée juge que l'amendement est irrecevable

Amendement à la proposition 3.4, tel que formulé par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'on raye la partie suivante de la proposition : « pour refinancer le système d'éducation » », Nicolas Hamon appuie

On demande le vote sur l'amendement

L'amendement à la proposition 3.4 est adopté à majorité

*Sébastien Sicard-Dequoy demande la mise en dépôt de la proposition 3.4, Luc Gagnon appuie

*La demande de mise en dépôt est rejetée à majorité

*Emmanuel Chaput demande la question préalable, Sophie Dyke appuie

*La question préalable est adoptée à majorité

Vote sur la proposition

Pour : 11

Contre : 14

Absentions : 14

La proposition 3.4 est rejetée à majorité

Proposition 3.5, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que l'assemblée du 27 mars 2012 prenne fin », Emmanuel Chaput appuie

Proposition 3.5 adoptée à l'unanimité

Fermeture de l'assemblée